

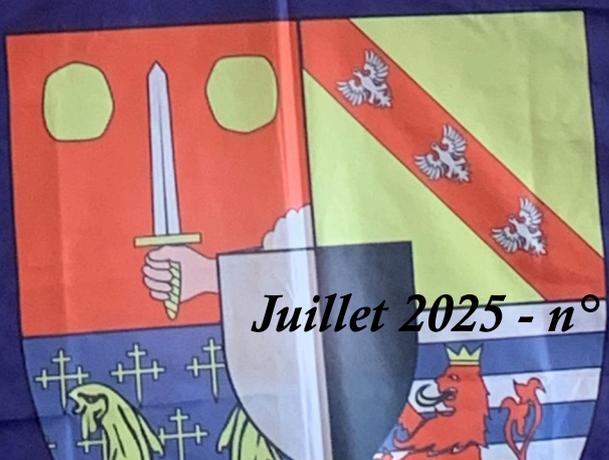
FLEURY

Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY



MOSELLE DÉRACINÉE



Juillet 2025 - n° 35



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie
Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz
Tél. 09 67 05 00 33 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr -
www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES
9, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97

BATI WAT SARL

Terrassement, gros œuvre, charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tél. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tél. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

8, rue des Roses
Tél. 06 29 16 62 92
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

ALL ELEC

Electricité Générale
7 rue de l'Eglise / Tel. 07 88 48 34 67
mathias.vileo@gmail.com

CLEMENT CONSULTING RH

Cabinet de conseil RH & Paie
Lisa CLEMENT
06 01 32 56 15
clement-rhconsulting@hotmail.com

DG DETAILING

Nettoyage Automobile
à domicile ou au travail
07 86 31 42 95
dgdetailing@outlook.fr

LISICA CONCEPT

Jeux de société
Laurent CURY
7, rue des Bleuets
Tél. 07 83 63 39 34
contact@liscac.fr
<https://games.liscac.fr>

DOG'S LIFE

Education et rééducation des chiens
Magali KIENNEMANN
Tél. 06 03 17 32 54
dogslife057@gmail.com

Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECHT
Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 35 07 95
osteolambrech@gmail.com
www.osteolambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo /Famille Rurale
9, chemin de Metz
Tél. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,
Alexia CLARA,
Ambre ISSANCHOU
11, Domaine de la Tour
Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Claire LEBIENVENU
28 A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 38 02 84

Sophrologues

Priscilla
Sur le Chemin du Mieux Être
Tél. 06.95.64.74.45
priscilla.bounachada@gmail.com

Virginie KREMPT

1 Clos des Mirabelliers
57420 FLEURY
06 23 84 82 57
vkrempt@yahoo.fr



**Commerces et entreprises au
service des Fleurians**



Chères Fleuriennes, chers Fleuriens,

Depuis le début de mon mandat, j'ai souvent commencé mes éditoriaux en évoquant les crises toujours plus graves, toujours plus inquiétantes qui secouent notre monde. Malheureusement, cette fois encore, l'actualité internationale nous confronte à des faits inquiétants : des missiles lancés entre nations développées, des chaînes d'information

diffusant des scènes de guerre sous des airs de spectacles pyrotechniques ou de jeux vidéo. Derrière ces « feux d'artifice », ce sont pourtant des vies humaines qui s'éteignent : des femmes, des enfants, des familles entières tuées, blessées, ou contraintes de tout abandonner. Sommes-nous de simples spectateurs impuissants, ou sommes-nous déjà résignés ?

L'Histoire, pourtant, devrait nous avoir appris que la violence et le fracas des armes n'apportent jamais de solutions durables...

Loin de tout cela, je croise régulièrement des gens qui habitent dans notre secteur ou qui sont de passage, nombreux sont ceux qui m'interpellent et qui me disent « Vous avez un beau village et puis Fleury c'est un village dynamique ! ».

Et c'est vrai ! Ce début d'année 2025 a été particulièrement actif. Nous avons poursuivi nos traditions : les marchés fermiers, désormais bien ancrés, rencontrent toujours autant de succès ; le repas des aînés, fidèle à lui-même, reste un moment chaleureux et convivial.

Mais l'événement marquant de ce premier semestre restera sans doute le jumelage officiel entre Fleury et la commune de Nauviale, en Aveyron. Comme nous l'avons fait autrefois avec Lussac-les-Églises, en Haute-Vienne, nous

avons souhaité formaliser ce lien fort qui nous unit par la signature d'une charte de jumelage.

Ces manifestations, qui se sont déroulées du 4 au 6 avril 2025, nous les avons voulues conviviales, multigénérationnelles et aussi empruntées de solennité. Vous en trouverez un résumé dans les pages qui suivent.

Nos agents communaux, assurent avec sérieux l'entretien de notre cadre de vie : tonte, taille, plantations, paillage, nettoyage... tout est mis en œuvre pour que notre village reste accueillant. Nous avons également pu, à moindre coût, créer une nouvelle ruelle entre les rues des Lilas et Lucien Albert, facilitant ainsi la circulation des piétons.

Nos associations, quant à elles, demeurent des piliers de la vie locale. Leur mobilisation, leur énergie, et leur engagement méritent notre reconnaissance. Je vous invite à faire appel à leurs services, à participer à leurs activités, et pourquoi pas, à vous y engager personnellement : elles ont besoin de vous ! La vie associative est une richesse qu'il faut entretenir.

Mention spéciale pour le Fleury Football Club qui a remporté, haut la main, son championnat de première division de Moselle et donc sera promu l'année prochaine en régionale 3 : du jamais vu !

L'été approche. C'est le temps des grandes vacances pour les enfants et aussi pour les parents. Ce temps de pause est l'occasion de se retrouver, de souffler, de resserrer les liens familiaux et amicaux. Prenons soin de ceux que nous aimons. Le noyau familial est précieux, fragile, et éphémère. Il mérite toute notre attention, il faut l'entretenir et en profiter chaque jour...

Bien à vous

Gilles Vavrille
Maire de Fleury



Restauration/Alimentation

Epicierie fine Italienne :

SAN LEONE

7B, route Nationale

Tél. 07 76 11 53 00

Jeu. : 10h-13h et 15h-19h

Vend. et samedi de 10h à 19h30

Torréfacteur Grainouilly

Jonathan DIETZ, 4, rue Nationale

Tél. 06 65 15 68 29 / 03 87 52 63 41

contact@grainouilly.fr / FB

vente aux particuliers

Mardi et jeudi de 8h à 12h30 et 15h à 18h30

Mercredi et vendredi de 8h à 12h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage

17, rue du Patural

Tel. 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79

lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25
sauf le mardi

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale

Tel. 06 73 84 82 08

FB ; cdtraiteur@outlook.fr

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 39 33 21

Mardi à jeudi: 10h30 à 14h - 17h à 22h

Vendredi : 10h30 à 14h - 17h à 1h

Samedi : 11h à 14h - 17h à 23h

Dimanche : 11h à 14h

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale

4 rue du Gros Chêne

Tel. 06 46 23 15 74

Traiteur TONY GREGOIRE

3, rue des Roses

Tel. 06 32 85 99 43 ; FB

www.tonygregoire-traiteur.fr

tonygregoire.traiteur@hotmail.fr



Conseil du 10 février 2025

Demande de subventions lecture publique et bibliothèques :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), décide d'effectuer une demande de subvention de 1 000 € au titre de la remise à niveau des collections de base des Communes de moins de 3 000 habitants auprès du Département de la Moselle – Lecture publique et bibliothèques et autorise le Maire à signer tous les documents correspondants.

Travaux rue Gérard Mansion :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), décide d'effectuer des travaux de réduction des espaces verts afin de libérer de la place pour le stationnement des véhicules et le passage des piétons sur les trottoirs, accepte le devis proposé par l'Entreprise GILSON pour un montant de 28 545,00 € HT, décide de demander les subventions correspondantes et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Achat parcelle Germain :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), donne son accord pour acquérir la parcelle 602 section 1 d'une surface de 29 ca appartenant à Mme GERMAIN Denise pour un montant de 300 € et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer les papiers afférents à cette affaire. Les frais de procès-verbal d'arpentage seront supportés par la commune.

Ce terrain fait partie d'un emplacement réservé dans le PLU afin de créer un accès public entre la rue Lucien Albert et la rue des Tulipes.

Convention AESH :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), accepte la convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré et autorise le Maire à signer ladite convention.

Contrat de maintenance éclairage public :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), accepte le contrat de maintenance de l'éclairage public présenté par l'UEM à compter du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028 pour un montant annuel de 5 503.38 € HT pour 2025 et autorise le Maire à signer ledit contrat.

CCSM : Plan de mobilité simplifié :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), émet un avis favorable sur

le projet de Plan de Mobilité Simplifié proposé par la Communauté de Communes du Sud Messin.

Don pour les sinistrés de Mayotte :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), décide de faire un don de 1 308 € (1 € par habitant de Fleury) en faveur des sinistrés de Mayotte. Ce don sera versé au fonds de concours référence 1-2-00498 "Contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outre-mer touchés par des calamités naturelles" géré par le comptable public.

Conseil du 24 mars 2025

Compte financier unique 2024 budget M57 :

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU (...)

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M. Jean-Claude BRIAND ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (11 pour), Monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- Approuve le CFU 2024 – budget M57 de la commune de Fleury,

- Décide d'affecter au BP 2025, en section d'investissement, article 1068, la somme de 119 334.11 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 543 858.47 €. (...)

Compte financier unique 2024 - budget M49 :

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU (...)

Considérant que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M. Jean-Claude BRIAND ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (11 pour), Monsieur le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- Approuve le CFU 2024 – budget M49 de la commune de Fleury,

- Décide d'affecter au BP 2025 en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 12 182.41 €,

- Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Demande de subventions lecture publique et bibliothèques – Equipement mobilier des bibliothèques :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), décide d'effectuer une demande de subvention de 850 € au titre de l'équipement mobilier des bibliothèques auprès du Département de la Moselle – Lecture publique et bibliothèques, s'engage à porter la dépense et la subvention au budget communal, à acquérir le mobilier défini dans le dossier de demande de subvention et autorise le Maire à signer tous les documents correspondants.

Jumelage avec la Commune de Nauviale :

Monsieur le Maire expose le projet de convention de jumelage avec la commune de Nauviale suite aux liens d'amitiés qui se sont tissés entre les familles lors de l'exode 1940/1945, période durant laquelle une partie de la population de Fleury est venue s'installer à Nauviale.

Afin de continuer les échanges entre les deux communes, le conseil municipal émet à l'unanimité (12 pour), un avis favorable à un jumelage et autorise Monsieur le Maire à signer la charte de jumelage.

Conseil du 14 avril 2025

Taux d'imposition 2025 des 3 taxes directes locales :

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le budget primitif est équilibré sans augmentation des taux, en conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil Municipal, Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts, Après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour),

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.26 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.76 %

- taxe d'habitation : 19.78 %

Charge Monsieur le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Budget primitif M57, exercice 2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (10 pour) décide d'adopter le budget primitif M57, exercice 2025, qui s'équilibre à 1 426 160 € en fonctionnement et 957 400 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2025, qui s'équilibre à 100 310 € en exploitation et 62 950 € en investissement.

Redevance d'assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 pour), décide de fixer à 1.40 € le montant de la redevance d'assainissement par mètre cube d'eau à compter du 1er mai 2025.

(Retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus).

Budget/Dépenses

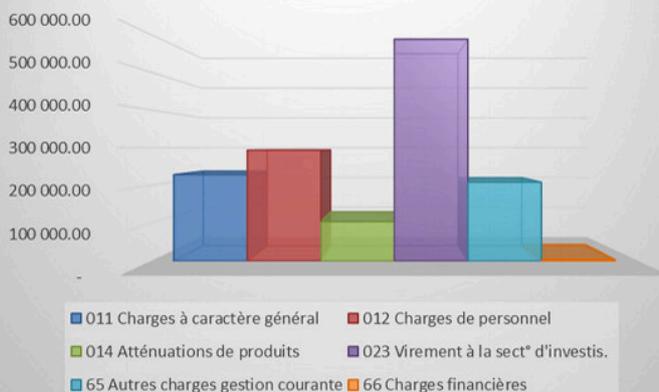
Dépenses de fonctionnement		BP 2025
011	Charges à caractère général	228 700.00
012	Charges de personnel	293 500.00
014	Atténuations de produits	104 250.00
023	Virement à la sect* d'investis.	586 560.00
65	Autres charges gestion courante	208 700.00
66	Charges financières	4 450.00
TOTAL		1 426 1600.00

Dépenses d'investissement		BP 2025
16	Remboursement d'emprunts	44 993.89
10032	Travaux cimetière	347 500.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	20 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	5 000.00
10039	Divers équipements communaux	258 570.00
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	30 000.00
10059	Aménagement Espace Vert	60 962.00
10060	Lampadaires LED	35 000.00
10061	Travaux rue Gérard Mansion	35 000.00
10062	Eclairage Chemin Ecoliers	4 500.00
001	Déficit antérieur reporté	115 874.11
TOTAL		957 400.00

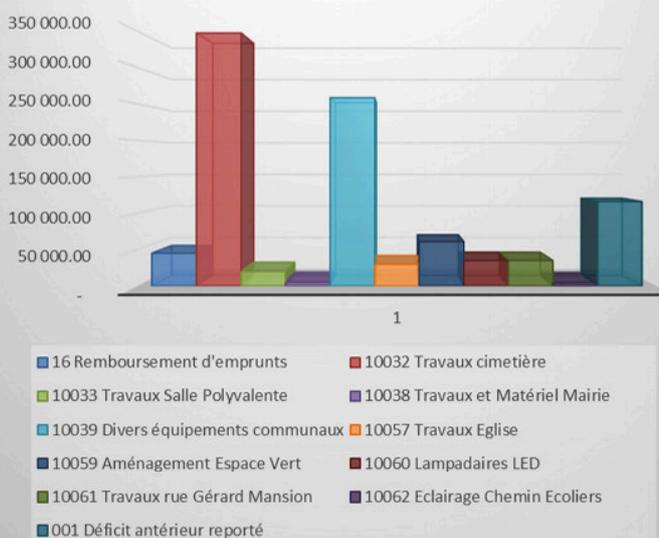
Dépenses de fonctionnement		CA 2024
011	Charges à caractère général	180 172.09
012	Charges de personnel	227 878.60
014	Atténuations de produits	103 905.43
65	Autres charges gestion courante	147 799.31
66	Charges financières	4 868.15
TOTAL		664 623.58

Dépenses d'investissement		CA 2024
16	Remboursement d'emprunts	41 120.54
10032	Travaux Cimetière	9 692.86
10033	Travaux Salle Polyvalente	3 936.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	7 874.00
10039	Divers équipements communaux	49 979.38
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	488.75
10059	Aménagement Espace Vert	65 566.36
TOTAL		178 657.89

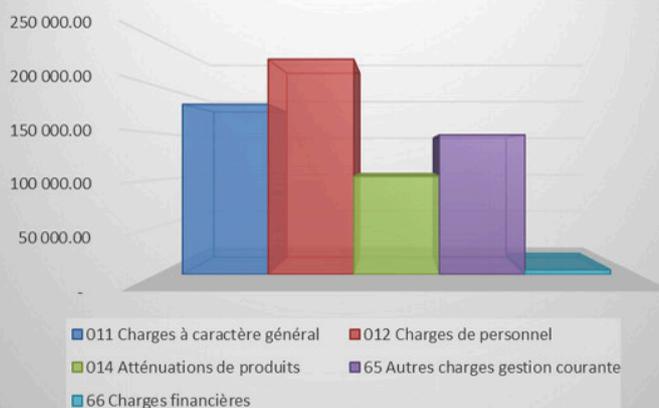
BP 2025 dépenses de fonctionnement



BP 2025 dépenses d'investissement



CA 2024 dépenses de fonctionnement



CA 2024 dépenses d'investissement



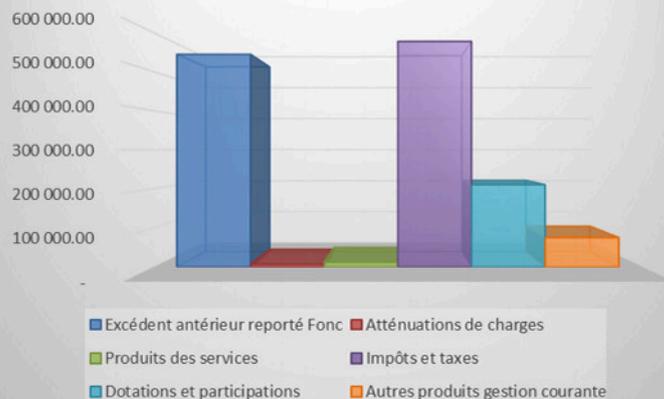
Recettes de fonctionnement		BP 2025
002	Excédent antérieur reporté Fonc	543 858.47
013	Atténuations de charges	7 311.53
70	Produits des services	12 590.00
73	Impôts et taxes	576 800.00
74	Dotations et participations	210 300.00
75	Autres produits gestion courante	75 300.00
TOTAL		1 426 160.00

Recettes d'investissement		BP 2025
021	Virement de la section de Fonc	586 560.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	23 003.89
13	Subventions d'investissement	227 802.00
1641	Emprunts	0.00
165	Cautionnements reçus	700.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	119 334.11
TOTAL		957 400.00

Recettes de fonctionnement		CA 2024
013	Atténuations de charges	37 203.44
002	Excédent antérieur reporté Fonc	402 252.37
70	Produits des services	8 656.58
73	Impôts et taxes	589 782.70
74	Dotations et participations	215 820.07
75	Autres produits gestion courante	74 002.87
77	Produits exceptionnels	398.13
TOTAL		1 328 116.16

Recettes d'investissement		CA 2024
10222	FCTVA	34 395.51
10226	Taxe d'aménagement	4 481.39
13	Subventions d'investissement	22 037.70
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	31 406.32
165	Cautionnements reçus	1 079.15
TOTAL		93 400.07

BP 2025 recettes de fonctionnement



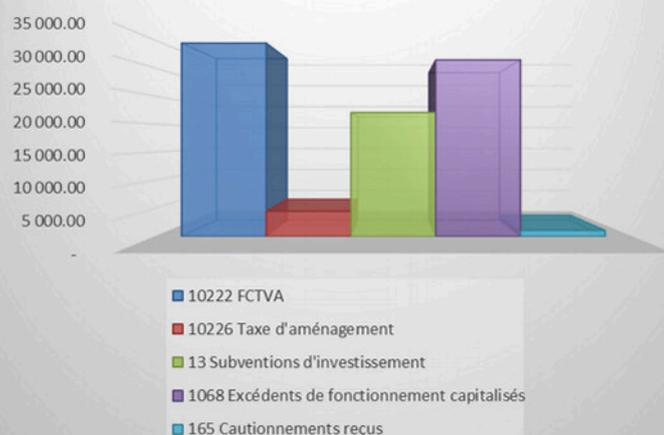
BP 2025 recettes d'investissement



CA 2024 recettes de fonctionnement



CA 2024 recettes d'investissement



Le saule pleureur situé sur le sentier reliant la rue des Tilleuls et la rue du Gros Chêne a été taillé pour rendre les branches inaccessibles à certains qui s'en servaient de balançoire ... au risque de casser les branches.



L'espace poubelle de la salle polyvalente a été agrandi par les ouvriers communaux pour permettre la mise en place des nouveaux containers à verre fourni par le service Déchets de la Communauté de Communes du Sud Messin. Les ouvriers en ont profité pour refaire l'aménagement végétal de l'ensemble.

A noter que le cubi-verre situé Route Nationale a été supprimé suite à la demande insistante de la société MINERIS en charge de la collecte du verre pour des raisons de sécurité. Le stationnement du camion et le levage du cubi-verre étant particulièrement dangereux à cet endroit du fait de la circulation et d'un espace restreint.

Pour faire suite à l'installation du défibrillateur à côté de la mairie, une dizaine de personnes ont été initiées aux gestes de premier secours.

Cette formation proposée par la société « à Cœur vaillant » (fournisseur du défibrillateur) a été prodiguée aux présidents d'association de la commune de Fleury sur invitation de la mairie. Elle s'est déroulée en mairie.

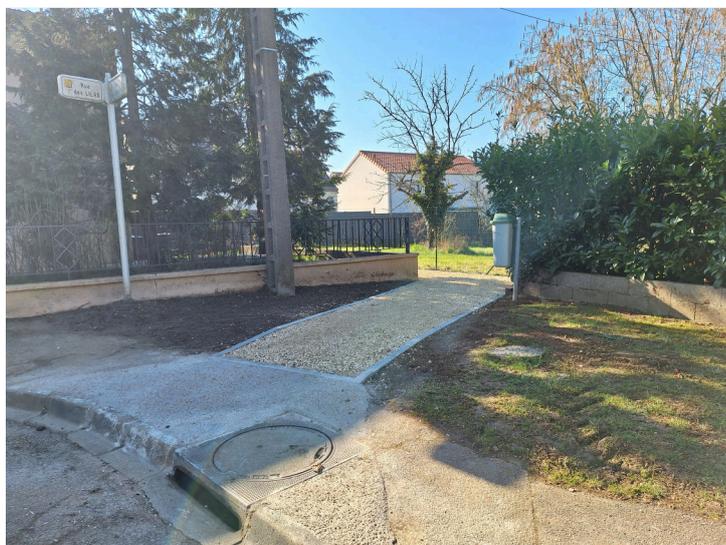




Les 6 et 7 mai, une opération de remise en état des voiries communales a été réalisée par la société EUROVIA. Le Blow-Patcher est une micro-centrale projetant de l'enrobé (gravier + émulsion de bitume) pour la réparation des dégradations des routes. C'est un enrobeur projeteur, qui permet de réparer les dégâts de chaussée localisés comme les nids de poule, le faïençage, l'arrachement d'enrobé, le défoncement des bords de chaussée...

L'ensemble des voiries de la commune a ainsi retrouvé une seconde jeunesse.

Les ouvriers communaux ont aménagé un passage piétonnier entre les rues du Lilas et Lucien Albert. Cet aménagement fait suite à l'acquisition d'une bande de terrain par la commune permettant de relier la rue des lilas et la rue Lucien Albert.



Du 10 au 12 mars 2025, la société In'arboris a élagué une partie des arbres de la commune. L'élagage est une opération essentielle pour l'entretien des arbres et arbustes. Cela permet de préserver la santé des végétaux en éliminant les branches mortes, malades ou abîmées.

L'élagage permet aussi d'adapter leur développement aux contraintes environnantes. Cette année, l'opération s'est concentrée sur la rue Gérard Mansion, les tilleuls de l'Eglise.

Marché Fermier

Le Marché Fermier du 8 mai a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Pas moins de 31 exposants étaient présents, et le public est venu en nombre, confirmant l'engouement croissant pour cet événement. De nouveaux participants sont venus enrichir le cercle des exposants réguliers, apportant encore plus de diversité et de convivialité.

Cette édition a également été marquée par une belle affluence au moment du repas : environ 200 assiettes ont été servies, composées d'un barbecue, de frites, d'une salade et d'un fromage, pour le plus grand plaisir des gourmands.



Cérémonie du 08 mai

Dans le cadre du devoir de mémoire, le Conseil Municipal a déposé une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts, en hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la nation.

La Municipalité tient à remercier vivement tous les bénévoles qui ont participé activement à l'installation, le déroulé et le démontage lors de nos différentes manifestations.

Repas des aînés

Cette année, dans un décor joliment 'Fleury', 125 aînés ont répondu à l'invitation du Conseil Municipal pour partager un moment convivial. Fidèles au rendez-vous, ils ont une fois encore apprécié se retrouver dans une ambiance festive, autour d'un délicieux repas préparé par David Collignon Traiteur.

Pendant que les assiettes ravissaient les papilles, l'orchestre Élégance a enchanté les amateurs de danse. Un grand merci à Jean-Claude Briand, qui imagine chaque année de magnifiques décors, ainsi qu'aux bénévoles dont l'aide précieuse permet l'installation et le rangement de cette belle journée.





Fleurir, tondre, désherber, planter, repiquer, nettoyer, aménager, arroser, c'est le quotidien des ouvriers communaux.

L'entretien des espaces verts du village est chronophage et représente une part importante de leurs temps de travail.



Merci à Sylvie et Maguy qui sont venues les aider pour monter les balconnières.

La quantité d'espace vert sur la commune est très conséquente, c'est une chance et un agrément pour tous, malheureusement tous ne peuvent pas être fait en même temps et la nature prends parfois ses aises ...



Le terrain de jeux fait peau neuve pour les petits et les plus grands !

La municipalité est heureuse de vous annoncer l'installation de nouveaux jeux sur le terrain vert communal, pour le plus grand bonheur des enfants... et de leurs parents !

Un parcours type " Koh-Lanta " pour les aventuriers en herbe.

Pensé pour les plus grands, un tout nouveau parcours horizontal a été installé. Ce parcours d'agilité et d'équilibre permet aux enfants de relever des défis physiques en toute sécurité tout en stimulant leur motricité, leur coordination et leur esprit d'équipe. De quoi vivre de belles aventures entre amis !



Une nouvelle installation également pour les enfants de 2 à 8 ans

Les plus jeunes ne sont pas en reste : une aire de jeux flambant neuve est désormais accessible aux enfants de 2 à 8 ans. Ces structures colorées, ludiques et sécurisées sont idéales pour l'éveil et le développement moteur des plus petits.



Des jeux sur ressort répartis dans tout l'espace

Pour compléter cet espace de loisirs, plusieurs jeux à ressort ont été répartis sur le terrain. En forme de bateau, de coccinelle, ils permettent aux enfants de s'amuser en toute liberté.

Un accès sécurisé et repensé

Soucieuse de la sécurité de tous, la mairie a également revu l'aménagement de l'accès aux jeux situés à proximité du passage piéton. Des barrières ont été ajoutées afin d'éviter que les enfants ne courent directement vers la route en quittant l'aire de jeux. Un petit changement pour une grande tranquillité d'esprit. Venez nombreux découvrir ces nouvelles installations lors de votre prochaine promenade au terrain vert !





Du 4 au 7 avril 2025, la commune de Fleury a eu l'honneur d'accueillir une délégation de 13 membres de la commune de Nauviale en Aveyron afin d'officialiser le jumelage des deux communes.

A cette occasion, les rues de notre commune arboraient les couleurs des « deux jumelles » en hissant haut les blasons Fleuriens et Nauvialois, réalisés par les élèves du groupe scolaire Marc Chagall en partenariat avec les élèves de Nauviale.



Dans un premier temps, vendredi après-midi, Sylvain COUFFIGNAL et Gilles VAVRILLE, respectivement Maire de Nauviale et Maire de Fleury, sont venus à la rencontre des classes de primaires du Groupe Scolaire Marc Chagall afin de leur expliquer les origines historiques de ce jumelage. Les élèves ont pu rencontrer également Thérèse, dernière habitante de Fleury à avoir connu l'expulsion de son domicile en 1940 sous l'occupation allemande et la déportation vers la région lyonnaise puis aveyronnaise.



Les élèves se sont montrés intéressés et ont pu poser leurs questions à Messieurs les Maires et même raconter que certains de leurs arrière-grands-parents avaient connu cela aussi. Monsieur le Maire de Nauviale a chaleureusement remercié les élèves pour leur implication et pour leur grande participation active à la décoration de Fleury.

Jumelage



Dans un second temps, les membres des délégations se sont retrouvés en haut de la rue de Nauviale afin d'y planter l'arbre du souvenir.



Samedi 5 avril, point d'orgue de ce séjour



La journée a débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts en présence des Maires et Elus des communes avoisinantes, des représentants des Sapeurs-Pompiers, de la Gendarmerie, du Président des Anciens Combattants, des Portes Drapeaux et de nombreux habitants. Elle s'est suivie d'une messe en l'Eglise de Fleury durant laquelle Monsieur le curé a rappelé l'essentialité de la fraternité dans notre société et le bel exemple de main tendue qu'a été l'accueil de nos expulsés par nos frères nauviais.

Après ces moments de recueillement et de souvenir, tous les habitants de Fleury étaient invités à assister à la signature de la charte de jumelage à la salle polyvalente de Fleury. L'aboutissement officiel de notre belle histoire commune s'est déroulé en présence de nombreux élus locaux, venus amicalement rendre honneur à cette dernière et à ces acteurs.





Ce séjour a également été l'occasion de faire découvrir notre belle région à nos invités. Visite du fort Wagner, du musée de la Cour d'or ou encore la Sixtine de Sillegny ouverte et expliquée par son Maire, Monsieur Jean Marc Grunfelder.

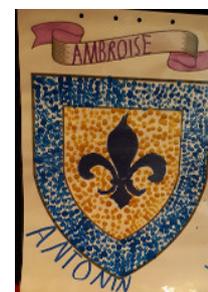
Sillegny, où, dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la Libération, l'association Mémoires de nos villages avait organisé une exposition sur le destin de Sillegny et Pommérieux pendant la Seconde Guerre mondiale.





Sylvain Couffignal, Maire de Nauviale et Marie Thérèse Briand , dernier témoin vivant de l'expulsion des fleuriers il y a 81 ans !

Quelques uns des nombreux blasons créés par les enfants et qui ont servis à pavoiser la commune



Actualités de l'école maternelle Marc Chagall

Des nouvelles de l'école maternelle Marc Chagall.

En décembre, Saint-Nicolas et son acolyte le Père Fouettard, sont passés distribuer des livres et des chocolats aux enfants sages.

Les enfants aidés de leurs parents, grands-parents, tatas et nounous, ont confectionné 100 paquets de gâteaux de Noël pour le marché de Noël de l'AIPE.



En janvier, les enfants ont réalisé des galettes aux pommes afin de trouver des rois et des reines. En février, toute l'école s'est réunie autour des traditionnelles crêpes de la Chandeleur.



En mars, toute l'école s'est déguisée pour la parade de CARNAVAL.



La Petite plume de Marc Chagall

En mars, les grandes sections ont profité du savoir-faire d'Alicia (Bella-M créations) pour s'initier au modelage et à l'émaillage de la terre.



Petits, Moyens et Grands ont pris le bus en février, pour se rendre au Cinéma de Marly : *Renard et lapine sauvent la forêt* mais aussi à la salle BRAUN en avril pour assister à un vrai spectacle de marionnettes : *Où est mon chat ?*



La Petite plume de Marc Chagall

En mai, la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) est venue à l'école initier les Moyens et les Grands aux insectes du jardin.



De mai à juin, pour les Moyens et les Grands, 6 séances dynamiques avec l'ASTB de Fleury dans le cadre du projet « Manger, bouger, pour rester en bonne santé ».



La Petite plume de Marc Chagall

Le jeudi 22 mai, 90 enfants de MS et GS des écoles de Fleury, Coin-les-Cuvry et Pournoy-la-Chétive se sont retrouvés dans notre école pour une rencontre d'orientation en 2 temps. En totale autonomie, 17 équipes sont parties à la recherche de 42 balises réparties sur un plan ou en photographie.



Actualités de l'Ecole Élémentaire Marc Chagall

Classe de CP Mme Dill-Morhain

Pavoisement de l'école pour le jumelage



C'est Carnaval !



100 jours d'école, cela se fête !



Madame Lépine, 100^{ème} jour de classe pour les CP/CE1

Classe des CE1/CE2 Madame Omarini : on prépare le jumelage de Fleury et Nautiale : on réalise des blasons qui seront exposés dans le village.

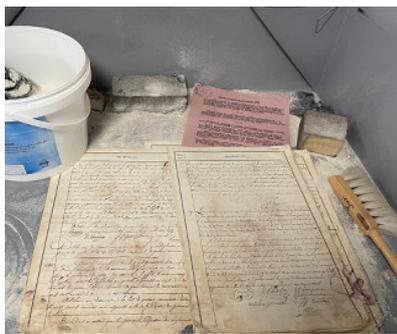


La Petite plume de Marc Chagall



Nous avons participé à deux temps citoyens importants : le jumelage de la ville de Fleury avec Nauviale et l'inauguration d'une stèle commémorative à Pouilly.

Nous avons découvert le plaisir de jardiner et notre potager se porte bien !



Le 28 janvier, les CM1 sont allés visiter les archives départementales de la Moselle et ont pu participer à un atelier sur les contes. Ils ont également écrit à la plume.



Inauguration de la stèle commémorative à Pouilly

Sortie au musée de Gravelotte

La classe de CM2 s'est rendue au musée de l'Annexion de Gravelotte le vendredi 28 février après-midi. Les élèves ont pu découvrir une impressionnante collection d'armes, d'uniformes ou de tableaux datant de la guerre de 1870-1871 opposant la France de Napoléon III à la Prusse de Guillaume 1er.

En plus d'une visite guidée du musée, les élèves de CM2 ont effectué deux ateliers où ils ont pu écrire à la plume ou se mettre dans la peau de reporters de guerre.

Cette sortie a été très appréciée des élèves surtout ceux férus d'Histoire.





Nous faisons la connaissance de Marie-Thérèse, déplacée à Nauviale avec sa famille, alors qu'elle était écolière comme nous.

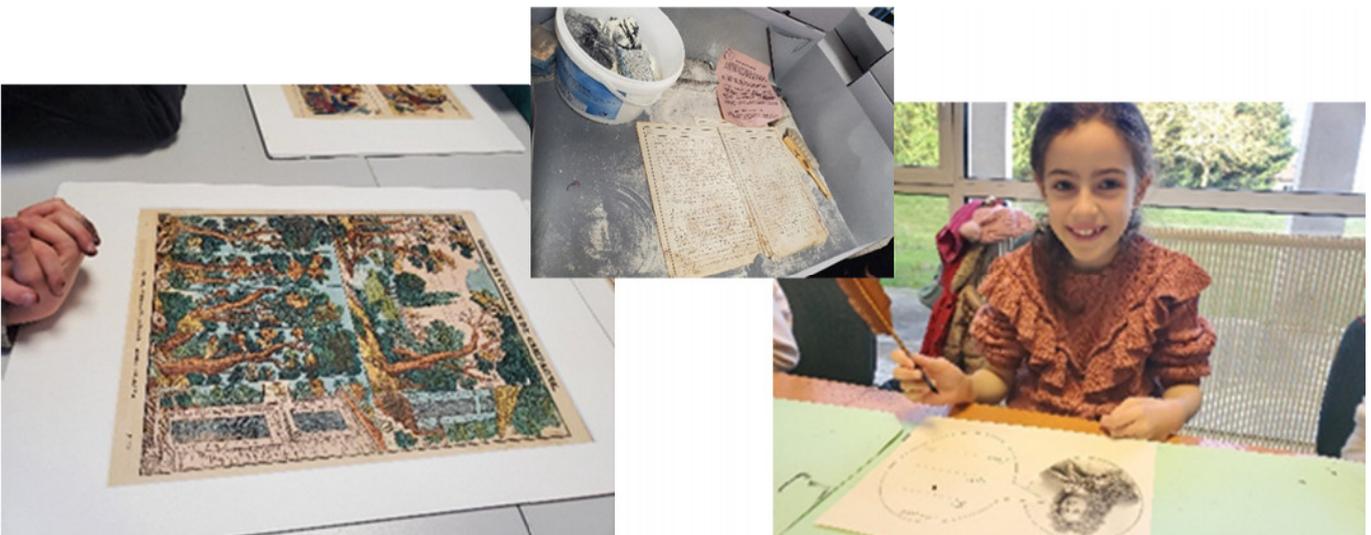


6 mars 2025 : les CE1/CE2 font un parcours à la découverte de Fleury.



Saurez-vous reconnaître certains de ces élèves ?

Classe des CE2 Madame Knecht : le 28 janvier, la classe de CE2 a visité les archives départementales. Les élèves ont eu la chance de visiter le site, de faire un atelier d'écriture à la plume et de découvrir l'imagerie des contes traditionnels.



Périscolaire

Le Périscolaire a eu l'occasion de rencontrer les Rois et les Reines de l'Epiphanie. Le traiteur ayant fourni pour le dessert le temps du midi des galettes des rois.



Les vacances d'hiver à Fleury ont été remplies de défis avec un thème sur les jeux TV. Les enfants se sont dépassés parmi les nombreux défis qui leurs ont été donnés par l'équipe pédagogique : lego master, top chef, fort boyard ou vendredi tout est permis (enfin presque !).





Avec l'aide de la Mairie et des employés communaux, le Périscolaire a pu créer une petite terrasse à l'entrée du bâtiment. Un petit coin détente installé pour les grands et les petits.

L'occasion aussi durant les vacances de Printemps pour les enfants accueillis de décorer afin d'embellir les extérieurs du Périscolaire avec des matériaux de récupération : boîtes de conserve, bois, corde, bouchons etc...



Les enfants ont pu grâce aux beaux jours profiter des structures de jeu de Fleury et partir à la recherche de petits éléments pour fabriquer des lapins.





C'est au mois d'octobre que Lidwine, directrice du Périscolaire, a organisé un apéro des Parents avec pour thème « Accompagner mon enfant dans ses devoirs et sa scolarité ». Atelier animé par Rachel PLANCHAIS, éducatrice de jeunes enfants. Quatorze parents ont répondu présent à cet évènement.

Comme l'année précédente, le Périscolaire a préparé un petit marché de Noël. Les enfants avec l'aide des animateurs l'ont préparé quelques semaines avant les vacances de fin d'année. De plus, la semaine des vacances, nous avons organisé un goûter de Noël avec tous les enfants présents à l'accueil du soir. Les parents y étaient cordialement invités afin de partager ce moment avec nous.



Création d'un décor photo de Noël. C'est durant les différents temps d'accueil, que les enfants ont pu se mettre en scène afin de créer avec Mélanie une carte de vœux pour leurs parents.



L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves s'est encore dépassée cette année avec son nouveau bureau pour proposer à vos enfants une multitude d'activités !!

Pour le programme des festivités ayant été proposées par l'AIPE c'est par ici :



L'ensemble des fonds a servi à financer du matériel (livres, jeux pour la cour d'école) et une partie des sorties extra scolaires des enfants sur toute cette année scolaire (principalement le coût des bus).

Pour rappel, nous sommes une association 100% bénévole composée de mamans et papas qui avons tous une activité professionnelle en plus de nos vies privées très chargées.

N'hésitez pas à donner vous aussi un peu de votre temps pour vos enfants en nous rejoignant. Bonne humeur, entraide et solidarité seront aux rendez-vous !!!

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 18 septembre 2025 et est ouverte à tous.

Pour nous contacter : marcchagall.aipe@gmail.com ou via facebook (AIPE Marc Chagall, Fleury/Pouilly).



CHAMPIOOOOOOON

Que dire ? Qu'écrire ?

C'est officiel le Fleury Football Club est champion de D1 Moselle !!

Après 10 ans d'existence, notre club de « village » accède au niveau régional après une saison fabuleuse et exceptionnelle.

Nos valeurs sont les mêmes depuis 10 ans : plus qu'un club, une famille !

Merci à nos fidèles supporters pour cette magnifique saison, sans vous la saison n'aurait pas été la même !!!

Rendez-vous au trophée des champions pour écrire une belle histoire...

ALLEZ FLEURY





Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

C'est avec une grande satisfaction que nous clôturons notre saison sportive avec une belle évolution de nos adhérents. Un grand merci à toutes et tous et surtout à nos animateurs qui contribuent à notre succès de par leur professionnalisme et leurs cours divers et variés.

Nous avons organisé 2 opérations « Nettoyons la Nature », une en Octobre 2024 et une en Avril 2025. Ces manifestations ont rencontré un vif succès. Ce sont 67 personnes dont 8 enfants et une dizaine de personnes extérieures au club qui se sont mobilisées pour cette action citoyenne. Ces 2 journées ont été clôturées par des moments conviviaux. En remerciement, tous les participants ont reçu un T-shirt. Il a été récolté environ 150 kg de déchets.

Les enjeux liés à notre environnement sont une source de préoccupation majeure pour notre Club. En effet, tous les mardis matins, nous pratiquons la marche nordique et nous sommes soucieux de respecter les chemins que nous empruntons.

Tous les cours seront reconduits pour la saison prochaine.

A noter : cours Enfants les lundis 17H30-18H30, il sera proposé en plus de la danse, des jeux et de la motricité.

Une séance de marche nordique supplémentaire le vendredi matin 9H30-11H consacrée à la marche douce Séniors.

Le mardi matin restera de la marche nordique active 9H30-11H30.

Rendez-vous est pris à partir du mardi 2 septembre 2025.

On vous attend nombreux et en attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER tél : 03.87.52.68.03

Martine DERRUAU tél : 06.16.24.76.98

Françoise DEUTSCH tél : 03.87.52.56.06

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur Google vernois57.free.fr page associations



Pour Vibrations, Chœur mixte de « La Villageoise »,

UNE SAISON EN... CHANT... ÉE

Après une pause bien méritée, Fêtes de Fin d'Année obligent, VIBRATIONS a retrouvé les bancs (ou, plutôt les chaises) de la Salle Polyvalente, pour la reprise des répétitions « version 2025 ».

Et pour fêter dignement cette Nouvelle Année, les choristes ont eu la surprise d'assister au visionnage du film du Concert Anniversaire des « 40 ans de VIBRATIONS », en mai 2024 au NEC de Marly et ce, tout en dégustant la traditionnelle galette des Rois.

Février arriva à « grands pas » et c'est ainsi, que le 1^{er} février 2025, VIBRATIONS a organisé un super **KARAOKE** qui a remporté un franc succès. Une soirée festive et conviviale que, bon nombre de participants seraient désireux de renouveler la saison prochaine. Et vous, vous laisseriez-vous tenter ?

VIBRATIONS a continué sur sa lancée, les 29 et 30 mars 2025, avec son « cultissime » **Week-End Chantant**, qui a réuni 75 choristes aussi investis, qu'enchantés ! Ce désormais rendez-vous incontournable a permis à tous les participants de retrouver notre fidèle ami, Chef de Chœur Québécois : Marc-André Caron, notre Cheffe de Chœur : Anne Victorion ainsi que notre jeune et sympathique pianiste : Mathis Klaine. Les choristes ont pu restituer leur apprentissage du week-end, lors d'une aubade accessible à tous et suivie du « verre de l'amitié ».

Puis direction Saint-Mihiel dans la Meuse, les 5 et 6 avril 2025 où, une vingtaine de choristes de VIBRATIONS ont répondu avec enthousiasme, à l'invitation de la **Chorale SAMM'CHANTE** afin de célébrer ensemble leur anniversaire, 15 ans d'existence, cela mérite bien un week-end de festivités ?! Et tel fut le cas, un accueil chaleureux, un programme millimétré, des rires et des chants. Un apéritif concert a été donné dans la salle du Conseil Municipal de Saint-Mihiel (le samedi) ainsi qu'un concert en l'église d'Heudicourt-sous-les-Côtes (le dimanche). Anne Victorion assura la direction des deux formations (tout comme à l'accoutumée), tantôt séparément, tantôt réunies. Ce fut un anniversaire mémorable et un week-end de partages inoubliable !

Pour finir la saison en beauté et surtout en « chansons », VIBRATIONS était en concert le 21 juin 2025 à SOLGNE à 18h00 (Espace Culture et Loisirs) pour la FETE DE LA MUSIQUE.

Après cette année riche et intense, l'heure des vacances estivales a retenti mais auparavant, nous nous sommes retrouvés le 27 juin 2025 à 20h30 pour l'Assemblée Générale de notre Association LA VILLAGEOISE.

Les vacances d'été passées, VIBRATIONS sera à nouveau « sur le pont » en participant à FLEURY EN FETE. Des duos de choristes tiendront un stand à la Fête Patronale et se relayeront pour vous proposer de délicieuses crêpes, n'hésitez à venir les déguster !



LE CONSEIL DE FABRIQUE , Qu'est ce que c'est ?

De nombreux Fleuriens sont fiers d'avoir une église inscrite à l'inventaire des monuments historiques et qui a fait l'objet d'une belle exposition en octobre 2024. Mais combien connaissent cette structure qui gère ce monument et qui participe à la réalisation matérielle des activités religieuses qui s'y déroulent ?

Nous sommes beaucoup à vouloir profiter de ces lieux pour marquer certains évènements de la vie (baptême, mariage, funérailles ...). Tout cela ne serait pas possible sans la participation des bénévoles du Conseil de Fabrique, l'organisme public chargé d'administrer la paroisse de Fleury. Dans ce Conseil, le Maire, membre de droit, représente l'Etat.

Si vous souhaitez nous aider en participant à la vie de la paroisse, vous serez les bienvenus : quelques heures de participation vous seront demandées dans l'année.

Contact, horaires des offices et tous renseignements : Odile Dessinger Tél. 06 12 64 40 01





Sport Culture Loisirs : un grand merci à nos adhérent(e)s !

Alors que la saison s'achève en fanfare (116 % d'augmentation des adhésions), toute l'équipe de Sport Culture Loisirs tient à remercier chaleureusement ses fidèles adhérent(e)s. Leur enthousiasme et leur fidélité font vivre notre association et nous motivent à proposer toujours plus d'activités variées et conviviales !

Une nouveauté à la rentrée : le cartonnage

Dès le 15 septembre le cartonnage fait son entrée dans notre programme. Une fois par mois, le lundi après-midi, venez apprendre à créer de jolis objets à base de carton, dans une ambiance détendue et chaleureuse. Une belle occasion de laisser parler votre créativité !

Réservez déjà vos dates :

jeudi 18 septembre
 jeudi 16 octobre
lundi 17 novembre
 jeudi 18 décembre
 jeudi 15 janvier 2026
 jeudi 12 février
 jeudi 12 mars
 jeudi 9 avril
lundi 11 mai
 jeudi 11 juin

Et bien sûr les activités qui ont fait notre succès continuent à la rentrée :

Hatha yoga
 Zumba
 Body sculpt
 Gym douce
 Pilates
 Yoga du rire Rire à tout âge

Il y en a pour tous les niveaux

Des activités pour les seniors : bouger, respirer, partager

Nos cours adaptés aux seniors (parfois sur chaise mais jamais au sol) rencontrent toujours un franc succès. Ils permettent de maintenir une activité physique régulière, de préserver son équilibre et son bien-être, tout en gardant un lien social précieux. Gym Douce et Rire à tout âge vous attendent ! Rejoignez-nous !

Rejoignez notre équipe : appel à candidature pour le poste de trésorier(e)

Un immense merci à notre trésorière, Martine, qui passe le relais après de longues années ! Grâce à elle, la gestion de l'association est restée claire et efficace !

L'association cherche dès maintenant un(e) nouveau(elle) trésorier(e) bénévole. Vous êtes organisé(e), à l'aise avec les chiffres, et motivé(e) à contribuer à la vie locale ? Venez rejoindre notre équipe dynamique et conviviale !

Nous remercions chaleureusement la commune pour son soutien : mise à disposition de salles, aide logistique, relais de communication... Son appui est précieux pour faire vivre nos actions.

Comme tous les ans, nous serons présentes à la fête patronale des 14 et 15 septembre. Venez-nous y rencontrer, vous informer, **goûter à nos célèbres crêpes... tout simplement passer un bon moment !**

Pour nous contacter : Scfp57@gmail.com ou 06.50.95.22.83 ou 06.46.76.55.48

Association labellisée Réseau Sport Santé.

Renseignements auprès de



Fleury

RL du 20/01/2025

Travaux, sécurité et environnement : les projets pour 2025

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Gilles Vavrille, a présenté les projets municipaux pour l'année 2025. Travaux d'aménagement, sécurité et environnement figurent parmi les priorités de la municipalité.

Belle assistance pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, Gilles Vavrille. Après un rappel détaillé des actions et travaux menés en 2024 par Jean-Claude Briand, premier adjoint, le premier magistrat a parlé avenir. « Les projets pour 2025 ne manquent pas. La finalisation de l'aménagement du terrain vert est en cours. L'agrandissement du cimetière est plus que d'actualité. Il sera accompagné par la création d'espaces végétalisés. Nous envisageons d'équiper une nouvelle partie du village en leds. »

Une année commémorative

Dans un autre domaine, la construction d'un nouveau vestiaire est à l'étude alors que dans celui de la biodiversité, des arbres de grand développement seront plantés ainsi qu'une haie paysagère et bocagère. En matière de sécurité, le maire précise que l'aménagement de l'entrée de ville côté Verny ainsi que la question du stationnement et l'accessibilité du passage piéton rue Gérard-Mansion sont à l'étude. Des travaux seront menés à la station d'épuration.

En cette année commémorative, le maire a souligné que le jumelage avec la commune de Nauviale (Aveyron) devrait se concrétiser cette année. Enfin, le premier magistrat a précisé : « Nous entamons une nouvelle étape ensemble, avec l'ambition de continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, un lieu solidaire et dynamique. Cette année encore, travaillons collectivement pour relever les défis qui nous attendent et bâtir un avenir meilleur pour tous. »



Dans les projets, un nouveau vestiaire pourrait voir le jour.



Fleury

RL du 16/02/2025

Le « terrain vert » aménagé pour le plaisir des enfants

Pour le plaisir des enfants, petits et grands, de nouveaux jeux ont été installés sur le « terrain vert », près de la salle polyvalente de Fleury.

Les jeux mis en place en 1997 avaient fait leur temps. Ils ont été remplacés par une structure à quatre tours qui offre un cadre créatif pour les enfants de 2 à 8 ans. Une bascule, un nénuphar, une coccinelle et un cheval sur ressort viennent compléter cet espace. Pour les plus grands, c'est tout un parcours d'équilibre en bois de robinier qui a été implanté avec un bateau pirate sur ressort.

Un coût de 37 271,22 € pour la commune

Ces aménagements viennent en complément d'une table de tennis de table implantée près du city stade et d'un street workout (sport mêlant la gymnastique et la musculation) en haut de la rue de Nauviale.

Toutes ces structures sont implantées, soit sur terrain naturel, soit sur fosse à copeaux. C'est l'aboutissement d'un dossier construit de longue date par le conseil municipal. Le



Les jeunes apprécient les nouveaux équipements.

coût de l'opération s'élève à 108 855,22 euros. Ces aménagements ont été subventionnés par l'État au titre de la DETR à hauteur de 30 %, par la Région Grand Est (subvention cadre de vie) à hauteur de 20 % et par l'Agence nationale du sport (plan 5 000 terrains de sport) à hauteur de 16 %. Le reste à charge pour la commune s'élève à 37 271,22 €.



Fleury

RL du 11/04/2025

Un jumelage 80 ans plus tard pour entretenir la mémoire



Le jumelage est un acte fort pour sceller l'histoire particulière qui lie les deux communes.

En 1940, plusieurs familles de Fleury ont trouvé refuge à Nauviale, dans l'Aveyron. Huit décennies plus tard, les deux communes ont officialisé leur lien à travers un acte de jumelage, scellant une histoire de solidarité née dans l'exil.

En 1940, trois familles originaires de Fleury, expulsées pendant la Seconde Guerre mondiale, ont été accueillies à Nauviale, en Aveyron. L'accueil chaleureux reçu à l'époque a laissé des traces durables. Depuis plusieurs années, des échanges réguliers témoignent de la vitalité des relations entre les deux localités.

Déjà jumelée en 2013 avec Lussac-les-Églises (Haute-Vienne), la commune de Fleury a franchi une nouvelle étape symbolique avec la signature d'un acte officiel de jumelage avec Nauviale. Une cérémonie s'est déroulée récemment en

présence des maires des deux communes.

Gilles Vavrille, maire de Fleury, a salué cet engagement : « Pendant ces cinq années, ils ont tissé des liens affectifs, partagé le travail et leur quotidien. Les Aveyronnais ont su vaincre leurs préjugés et ouvrir leur cœur. Ce jumelage est pour nous un moyen d'accomplir notre devoir de mémoire mais aussi une manière de vous dire à travers le temps qui passe "Merci, un grand merci". »

Son homologue de Nauviale, Sylvain Couffignal, a également pris la parole : « On a commencé à cheminer dans l'idée de se dire qu'il fallait garder ça à la fois pour nous et il fallait pouvoir l'exporter et faire en sorte que les autres puissent comprendre ce qui s'était passé. Cette amitié profonde qui est, et qui demeure. »

Des initiatives concrètes et symboliques

Avant la signature officielle, plusieurs initiatives avaient été entreprises pour rendre

hommage à cet épisode historique. À Nauviale, ont été inaugurées en 2024 la rue de Fleury-en-Moselle, la place du Couarail et l'allée des réfugiés de Lorraine.

La charte de jumelage, lue conjointement par les deux maires, stipule notamment : « Avons décidé d'un commun accord de prendre l'engagement solennel d'unir les communes de Fleury et de Nauviale, nous proclamons le jumelage. Nous nous engageons à pérenniser et à développer, notamment avec l'aide d'un comité de jumelage, la coopération dans les domaines culturel, sportif, associatif et de favoriser les échanges scolaires dans le respect et l'amitié. »

En marge de leur déplacement en Moselle, les membres de la délégation nauvialoise ont visité plusieurs sites liés à l'histoire locale, notamment le fort Wagner à Verny et une exposition consacrée aux 80 ans de la Libération, organisée à Sillegny.

Fleury RL du 27/05/2025

125

À l'invitation de la municipalité, 125 aînés se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas annuel. Accueillis par le maire, Gilles Vavrille, et son conseil, les convives ont ensuite apprécié le menu confectionné par le traiteur local David Collignon. Un moment propice aux retrouvailles.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Fleury ne cesse de proposer aux fleuriens de nombreuses activités au sein de ses locaux.

Un atelier " Jeux de société " a été organisé à titre d'essai durant les vacances de Pâques le 15 avril dernier de 16h30 à 18h30. Cet atelier a rencontré un certain succès, il a réuni une quinzaine de personnes de toutes les générations autour de jeux divers. Fort de ce succès, les bénévoles envisagent de refaire une séance ou deux durant l'été et éventuellement, de pérenniser le rendez-vous lors des différentes vacances scolaires.

Le 6 mai dernier, une petite équipe de bénévoles s'est chargée de faire le 'désherbage' du printemps. Il s'agit de retirer les ouvrages trop anciens de notre collection. La Bibliothèque a récupéré environ 400 nouveaux livres auprès de la DLPB (Bibliothèque du Département de la Moselle), ce qui permet à nos lecteurs d'avoir un choix élargi avec de nombreuses nouveautés.

Le 3 juin dernier, les bénévoles ont organisé leur première " Vitrine des lecteurs ", club de lecture qui permet à quiconque de parler d'un livre coup de cœur, de partager autour d'un même livre et de débattre, le tout dans un esprit de convivialité. Ce rendez-vous sera également renouvelé lors du second semestre.

Près de 250 adhérents viennent désormais régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque et nous donnent l'énergie pour continuer à œuvrer ainsi dans la joie et la bonne humeur.

La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances d'été tous les mercredis de 14h à 17h (fermeture du 11 au 18 août).

Vous trouverez toutes les informations et actualités de notre bibliothèque sur



<https://new.mabib.fr/fleury/>



Munitions historiques



Obus de 75 mm de la Première Guerre Mondiale trouvés au printemps 2025

Les bois de l'Hôpital ont été lors de la Première Guerre Mondiale le théâtre d'actions militaires et ont subi des bombardements. Il reste encore des vestiges de cette époque, la voie verte en présente plusieurs : pavés, aménagement en béton, trace de rails de chemin de fer... Plus dangereux, de nombreux obus sont régulièrement signalés par des promeneurs.

Ces munitions restent dangereuses et ne doivent pas être manipulées. **Vous devez les signaler en mairie avec géolocalisation pour les retrouver . Nous nous chargerons de prévenir les services compétents de la préfecture afin de procéder à leur élimination en toute sécurité.**

Inscription sur les listes électorales

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective pour le prochain scrutin, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin.

Il est fortement recommandé d'indiquer un numéro de téléphone et/ou une adresse électronique, et le cas échéant l'adresse à laquelle vous pouvez être joint par courrier, afin de faciliter les échanges avec votre commune au cas où votre demande serait incomplète et pour qu'un accusé de réception sous format numérique puisse vous être adressé.

Documents à fournir (cas général) :

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement déposer en mairie les trois types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné. Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité.

3 – Un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe...). Veillez à ce que les factures soient établies à vos nom et prénoms et qu'elles datent de moins de 3 mois.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter la mairie.

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin (ALEC du Pays Messin) est une association à but non lucratif, fondée en 2011. Une ALEC est un organisme d'animation territoriale qui conduit des activités d'intérêt général afin de favoriser au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. **Une ALEC est une organisation indépendante, autonome, à but non lucratif, créée à l'initiative des collectivités locales et de leur groupement, qui bénéficie du soutien des pouvoirs publics locaux.** Elle fournit des informations, des conseils et une assistance technique dans la réalisation d'économies d'énergie. Ces agences peuvent prendre la forme d'association à laquelle peut adhérer toute personne publique ou privée présente sur le territoire de son action.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT

L'ALEC du Pays Messin propose un accompagnement personnalisé et gratuit pour les personnes souhaitant une aide et des conseils dans un **projet de rénovation énergétique**. Quel que soit votre projet, les conseillers de l'ALEC vous guident de la réflexion préalable jusqu'à la réalisation de vos travaux.

” L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas !



UNE VISITE À DOMICILE ?

Vous avez un projet de rénovation globale de votre logement ?

Nos conseillers peuvent dans le cas d'un projet de rénovation performante **vous proposer un rendez-vous à domicile** afin d'examiner l'état actuel de votre logement et vous soumettre les meilleurs scénarios possibles selon votre situation. **Ils vous aideront également à monter votre plan de financement.**

” Une évaluation énergétique pour une rénovation performante

Dans le cadre d'un **projet de rénovation globale**, votre conseiller effectuera lors de sa visite une **évaluation énergétique** de votre habitation. Elle vous permettra de cibler les travaux les plus pertinents et efficaces.



VOTRE PROJET

Nos conseillers en énergie répondront à toutes vos questions en vous éclairant sur les points clés des travaux à effectuer pour tendre vers un logement **performant et économe** (isolation, chauffage, énergies renouvelables).

Ils vous informeront également sur **les dispositifs d'aides mobilisables** pour les travaux de rénovation (CEE, MaPrimeRénov', ECO PTZ, aides locales ...).

SERVICE GRATUIT :
info@alec-paysmessin.fr
03 87 50 82 21

UN PROJET ?
Contactez un de nos conseillers
03 87 50 82 21 | info@alec-paysmessin.fr



2 rue du Four du Cloître - 57 000 Metz

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi au Jeudi : 9h à 12h & 13h30 - 18h

Vendredi : 9h à 12h & 13h30 - 17h30

(uniquement sur rendez-vous)

www.alec-paysmessin.fr

@ALEC.du.Pays.Messin ALEC du Pays Messin

ALEC du Pays Messin

NOS PARTENAIRES



Avec le soutien de



Stop aux mégots jetés dans l'espace public

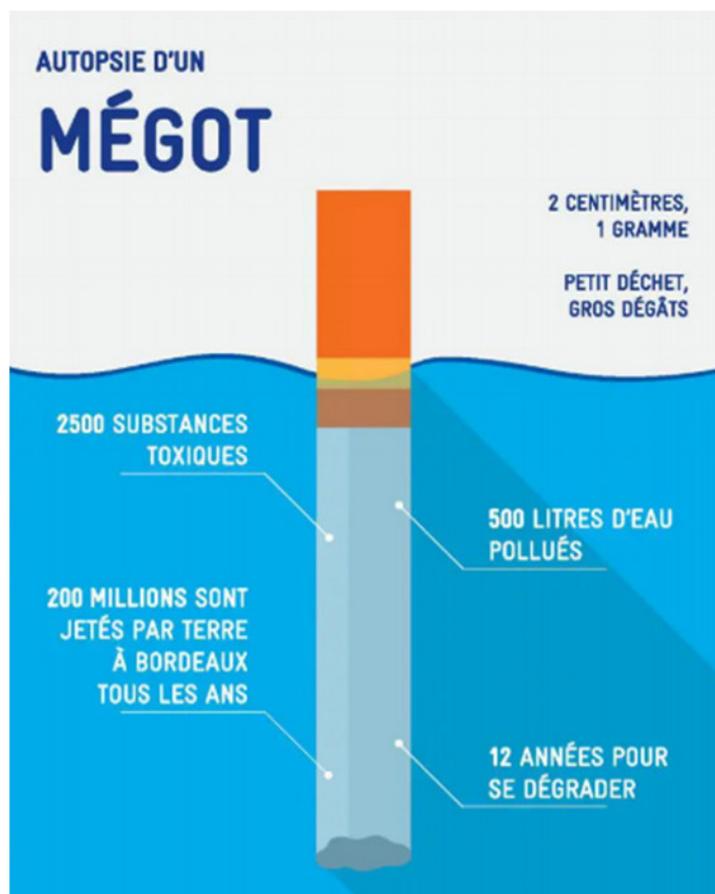
Chaque année, 7,7 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans l'espace public. Une grande partie d'entre eux finit dans les eaux usées puis dans les océans. Mais nos comportements peuvent et doivent aussi changer la donne.

Petit mégot, grands impacts...

Selon une étude commandée en 2020 par l'éco-organisme Alcome, seul 1 mégot sur deux est jeté à la poubelle dans l'espace public. Les autres sont malheureusement jetés dans la rue (53 %), dans les voies d'écoulement des eaux usées (25 %) et même dans les espaces verts (22 %).

Un mégot peut sembler une pollution anodine pour certains. Pourtant il n'en est rien ! Il leur faut plus d'une décennie pour se décomposer intégralement. Au contact de l'eau, ils relâchent aussi des substances particulièrement toxiques (dont de l'arsenic ou de l'ammoniac) et se fragmentent même en microplastiques, causant des ravages sur les écosystèmes et la biodiversité.

À titre d'exemple, alors qu'un mégot peut polluer à lui seul 500 litres d'eau, on estime qu'il représente près de 40 % des déchets présents en mer Méditerranée.



Sommaire

2-3	L'essentiel de Fleury
4-5	Ils ont délibéré
6-7	Budget
8-11	Commissions
12	Coup de projecteur
13-16	Jumelage
17-23	La petite plume de Marc Chagall
24-26	Périscolaire
27-33	Associations
34-35	Revue de Presse
36	Brèves
37-38	Informations
39	Stop aux mégots
39	Sommaire - Coordonnées
40	Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY
Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00
Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury
Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 18h30

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°35

Edité par la Mairie de Fleury à 650 exemplaires

Directeur de publication :

Gilles Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

Rédaction, Commission communication :

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker,
Laurence Schang, Vincent Laurent,
Frédéric Weber

Impression : Mairie de Fleury



Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Cyrielle Joly Tél. : 06 61 44 72 59

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon Tel. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cledat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cyril Arnoux fleuryfc@gmail.com

KANY CLUB
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Sandrine Bicard sclfp57@gmail.com

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03

